



# Piétons 67 Infos

*Le journal de la marche à pied*

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

## Le Mot du président

La principale action de notre association depuis la rentrée du mois de septembre a été la campagne de mise en place de tracts sur les pare-brise des véhicules en stationnement interdit ou "sauvage" sur les trottoirs des voies situées autour du parc-exposition du Wacken, lors de la Foire européenne de Strasbourg, du 5 au 15 septembre.

On trouvera dans le présent bulletin une copie de l'article paru le 30 septembre dans les DNA sur ce sujet.

Par ailleurs, nous avons été contactés par un jeune Robertsauvien, Guillaume Doan, qui cherche à améliorer les déplacements des cyclistes et des piétons dans son quartier. Nous avons participé à la "marche-vélorution" du 11 octobre, qui fut un succès vu le nombre de participants. D'autres actions auront lieu, et nous le soutiendrons.

Sa principale doléance est l'amélioration de la sécurité des cyclistes et des piétons dans la rue Boecklin, axe principal du quartier, dans laquelle nous pensons que les voitures en stationnement des deux côtés prennent trop de place au détriment de ceux-ci.

*Autre sujet* Nous vous parlions dans le précédent bulletin des 2 lettres que nous avons envoyées le 15 avril dernier au Maire de la ville de Strasbourg et au Président de la C.U.S..

En ce qui concerne la 1ère lettre, relative au fonctionnement de certains feux tricolores, la réunion annoncée n'a pas encore eu lieu. A noter à ce sujet que le passage piéton qui traverse la route de l'Hôpital et donne accès depuis le Centre administratif de la C.U.S. au nouveau ponton du parc du Heyritz, le long du canal, est équipé depuis peu d'un feu tricolore qui comporte un temps de vert piéton dont la durée varie selon les jours et les heures ... de 5 à 8 secondes ! Sans commentaire ...

En ce qui concerne la 2ème lettre, relative aux "espaces mixtes piétons-cyclistes", une visite de "Piétons 67" sur le terrain consécutive à la réception de la liste de ceux-ci nous a montré qu'un certain nombre d'espaces mixtes ont été récemment signalés "voies vertes", ce qui n'est pas toujours conforme à la réglementation : **lorsqu'il longe une chaussée, un trottoir ne peut pas être une voie verte.**

On n'a donc pour l'instant guère avancé sur ces deux points ...

J'ai fait récemment la connaissance de M. Jean-Baptiste Gernet, nouveau "conseiller communautaire, délégué aux mobilités actives et innovantes", donc entre autres "Monsieur Piétons". Je lui ai adressé une copie des deux courriers évoqués ci-dessus, dont il n'avait pas eu connaissance. Nous devrions le rencontrer prochainement. Puissent alors ces deux affaires progresser !

Gilles HUGUET

## Souffelweyersheim : sécurité des piétons

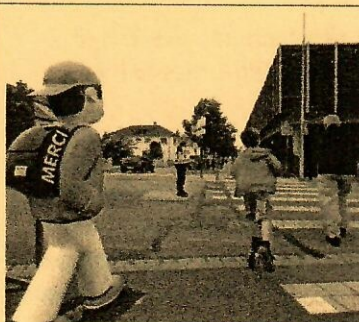


Photo : Ville de Souffelweyersheim

Pour la rentrée scolaire une nouvelle signalisation a été mise en place aux abords des écoles.

Des panneaux clignotants aux heures de sortie des classes incitent les automobilistes à lever le pied. Un marquage au sol a été mis en place pour rappeler que le code de la route interdit le stationnement sur les trottoirs.

Mais il y a surtout 2 figurines d'enfants piétons grandeur nature ... qui sont bien visibles.

Il y a également des employés municipaux, qui portent un gilet jaune marqué "sécurité école", et qui sont présents à la sortie des classes sur le passage piéton pour faire traverser parents et enfants.

Michel DERCHÉ



Photo : Michel DERCHÉ

## SOMMAIRE

Le Mot du président	p.1
Souffelweyersheim : sécurité des piétons	p.1
Nos activités depuis juillet 2014	p.2
Courrier des lecteurs des DNA du 31 octobre...	p.2
Communiqué de Piétons 67 - Foire européenne	p.2

<b>Juillet</b>	
2	réunion mensuelle
<b>Septembre</b>	
3	réunion mensuelle
du 5 au 15	mise en place de tracts sur les véhicules en stationnement sauvage sur les trottoirs autour de la Foire européenne
10	marche dans le Parc naturel urbain
18	stand lors de l'action sécurité routière de la Banque postale
<b>Octobre</b>	
6	réunion mensuelle
11	marche-vélorution à la Robertsau
16	colloque vélo et mobilité en Europe

## Extrait du courrier des lecteurs des DNA du 31 octobre ... et notre commentaire

*"En rendant visite aujourd'hui à ma mère, qui est malvoyante, je me suis garée comme d'habitude sur le trottoir à côté de la maison... Je me suis déjà fait contrôler par la police municipale au même endroit, à plusieurs reprises, et on ne m'a jamais verbalisée... Et ce jour un agent me dresse un PV..."*

On connaît la chanson « Comme d'habitude... »

L'expression de cette lectrice illustre très bien le questionnaire que Piétons 67 avait adressé aux candidats aux municipales 2014 et où aucun ne s'engageait à verbaliser le stationnement gênant.

De fait la Ville de Strasbourg encourage les mauvaises habitudes jusque devant ... le Centre administratif de la CUS, où l'interdiction de s'arrêter matérialisée par un trait jaune continu est rarement respectée... comme d'habitude.

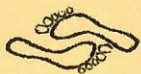
André ROTH

## Prochaines réunions mensuelles

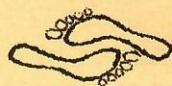
dans notre local :

25 rue de Belfort, à 18h30

(À confirmer pour chacune d'elles)



lundi 3 novembre  
lundi 1er décembre  
lundi 5 janvier  
lundi 2 février  
lundi 2 mars



**N'oubliez pas d'adhérer ou de ré-adhérer !**

**Piétons 67 Infos – Bulletin édité par « Piétons 67 »**

**25 rue de Belfort – 67100 STRASBOURG**

**Tel : 06 21 11 64 47 / e-mail : piétons67@yahoo.fr**

Depuis des années l'association Piétons 67 constate que, notamment lors de la Foire européenne de Strasbourg, les trottoirs des rues avoisinantes à celle-ci, et en particulier ceux de la rue Jean Wenger-Valentin et de la rue du Wacken, sont "envahis" par des voitures en stationnement "sauvage", obligeant tous les piétons à marcher sur les pistes cyclables ou sur les chaussées, avec la gêne, voire le danger, que cela représente pour ces piétons, et également pour les cyclistes et pour les usagers des bus de la ligne 50.

Il y a pourtant à la disposition des automobilistes le parking des Rives de l'Aar, et pour les exposants un parking spécifique. Surtout, des réductions tarifaires existent pour inciter les visiteurs à prendre le tram, notamment à partir des parkings-relais de la CTS.

Or aucune verbalisation par les forces de l'ordre - que ce soit la Police nationale ou la Police municipale - n'est effectuée sur cet axe très fréquenté par les piétons entre la Foire et le P+R Rives de l'Aar. La "tolérance" semble totalement admise, au mépris du principe du respect du plus faible par le plus fort, récemment introduit dans le Code de la route.

C'est pourquoi l'association "Piétons 67" a fait cette année, du premier au dernier jour de la Foire, soit du 5 au 15 septembre inclus, à des heures variables de la journée, une campagne de mise en place de papillons sur les pare-brises des véhicules en infraction, leur rappelant qu'ils étaient stationnés sur un trottoir.

Cette campagne nous a valu surtout des remarques encourageantes par des piétons ayant fait l'effort de se garer au P+R ou plus loin, mais aussi des remarques fort désobligeantes, pour ne pas dire plus, alors que nous ne faisons que rappeler le droit.

Nous demandons aux divers responsables, élus et forces de l'ordre, de prendre à l'avenir - et ce dès les premiers matchs de la SIG au Rhénus - des mesures efficaces afin que les piétons disposent normalement de tous les trottoirs.

Les associations CADR 67, représentant les usagers du vélo, et ASTUS, représentant les usagers des transports en commun, victimes de cette carence au même titre que les piétons, s'associent à cette démarche.



Photo André ROTH